



DÉCLARATION 2021 SUR LES REVENUS DE 2020 COMMENT NOUS CONTACTER ?



PRIVILÉGIER LE CONTACT PAR :

TÉLÉPHONE	COURRIEL
<p>Contactez le 0809 401 401 (appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8h30 à 19h)</p> <p>Prendre un rendez-vous téléphonique sur impots.gouv.fr via la rubrique CONTACT ou dans votre espace « particulier »</p>	<p>Dans votre espace sécurisé impots.gouv.fr (réponse dans les 8 jours). QR Code impots.gouv.fr</p>  <p>IOS / ANDROID</p>

BESOIN DE NOUS RENCONTRER ? NOS POINTS DE CONTACTS EN FONCTION DE VOTRE SITUATION	
<p>Être accompagné à la déclaration en ligne ou obtenir des informations générales</p> <p>Dans votre Service des Impôts des Particuliers</p> <p>Dans une France Services à Abbeville, Amiens (Nord, Etouvie, Rollin), Ailly-le-Haut-Clocher, Crécy, Ham, Moreuil, Nesle, Péronne, Roye, Rue.</p> <p>Dans un Service de Gestion comptable à Albert, Doullens, Friville-Escarbotin, Montdidier, Poix-de-Picardie</p>	<p>Obtenir des réponses à des questions complexes</p> <p>Prendre RDV sur impots.gouv.fr via la rubrique CONTACT ou dans votre espace « particulier » ou avec l'aide d'un animateur FS. Un agent des finances publiques vous appellera systématiquement quelques jours avant le RDV</p> <p>Rencontrer un agent des finances publiques dans votre France Services (permanence hebdomadaire)</p>
<p>COVID-19 - Les services sont ouverts avec jauge d'accueil restreinte Port du masque OBLIGATOIRE</p>	

PERMANENCES EN FRANCE SERVICES DURANT LA CAMPAGNE DÉCLARATIVE 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
MISN	MISN	MISN	MISN	MISN	
FS HAM	FS AMIENS ATRIUM	FS ALLYLE-HAUT- CLOCHER <i>(après la période de renforcement sanitaire)</i>	FS MOREUIL FS NESLE 3 ^{ème} du mois	FS ALLYLE-HAUT- CLOCHER <i>(pendant la période de renforcement sanitaire)</i> FS RUE <i>(après la période de renforcement sanitaire)</i> FS AMIENS ETOUVIE	FS RUE <i>(pendant la période de renforcement sanitaire)</i> FS ROYE

VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR LA DÉCLARATION AUTOMATIQUE ?
<p>1) Vérifiez les informations mentionnées sur la déclaration pré-remplie</p> <p>2) Si vous n'avez pas de modification à apporter à la déclaration, ne faites rien de plus, c'est AUTOMATIQUEMENT validé</p>

